



Communiqué de presse

16 septembre 2021

Réduction de l'empreinte carbone liée à la logistique

Henkel France renouvelle son engagement dans le cadre de FRET21 et se fixe des objectifs ambitieux

Paris – Après un premier engagement réussi avec une réduction de 7,5% des émissions de CO₂eq liée au transport aval entre 2017 et 2020, Henkel France renouvelle son engagement dans la démarche FRET21 avec un nouvel objectif ambitieux à horizon 2023 : **réduire de 10% les émissions de CO₂eq du transport aval vers les clients** de l'ensemble de ses activités grand public, professionnelles et industrielles en France.

Soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, FRET21 est une démarche d'engagements volontaires née à l'initiative de l'AUTF et de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME). Elle a pour but d'inciter les chargeurs - donneurs d'ordre des transports de marchandises -, à mieux intégrer l'impact environnemental du transport de leurs produits dans leur stratégie de développement durable et ainsi diminuer les rejets de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, 101 entreprises sont engagées dans la démarche.

Henkel France fut la première entreprise du secteur des produits de grande consommation non alimentaire à s'être engagée dans FRET21 en 2017. En 3 ans ce sont plus de 660 tonnes de CO₂eq par an qui ont été évitées, soit l'équivalent de presque 220 000 litres de gazole économisés.

« Nous sommes très heureux de renouveler l'engagement de HENKEL dans la démarche FRET21. Cela marque non seulement la forte ambition du groupe de s'inscrire parmi les pionniers du transport durable mais également l'engagement de nos équipes qui cherchent tous les jours des solutions nouvelles pour améliorer le monde de demain » déclare Jérôme Thivend, Directeur Supply Chain Beauty Care et membre du groupe de travail « Green Logistic » de Henkel France.



Pour atteindre cet objectif, les équipes des trois branches d'activités de Henkel ont initié un plan concret avec 18 actions spécifiques. Celles-ci s'articulent autour de quatre axes, inscrits dans la charte FRET 21 :

- taux de chargement (optimisation des charges palettisées, réduction des trajets à vide, gestion mutualisée des approvisionnements),
- distance parcourue (via notamment le positionnement des plateformes logistiques),
- moyens de transport (optimisation des véhicules et modes alternatifs : rail/route, biocarburant, électrique...),
- achats de prestations (prise en compte de la performance CO₂ notamment).

L'engagement renouvelé de Henkel France, s'intègre dans l'objectif global du groupe de réduction des émissions liées à la logistique. Cette initiative se positionne en complément des celles mises en place pour réduire l'empreinte environnementale tout au long de la chaîne de valeur.

Pour en savoir plus, rendez-vous au congrès PRODURABLE : Jerome Thivend interviendra jeudi 16 septembre à 11h30 aux côtés de l'AUTF et de l'Agence du Don en Nature pour présenter les engagements FRET21 de Henkel France dans une table-ronde intitulée : "*comment intégrer le transport à la stratégie RSE*".

A propos de FRET21

Le dispositif « FRET21 les chargeurs s'engagent en faveur du climat ! » porté par l'ADEME et l'AUTF, avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a été officiellement lancé en Mai 2015. FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs (les "chargeurs") à mieux intégrer l'impact environnemental des transports dans leur stratégie de développement durable. Chaque chargeur volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel il s'engage à mettre en œuvre des actions pour éviter des émissions de gaz à effet de serre (GES), et précise l'objectif de réduction de l'ensemble de ses émissions. FRET21 est le dispositif « chargeurs » du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE)

A propos de Henkel

Henkel est présent dans le monde entier avec un portefeuille d'activités diversifié et bien équilibré. L'entreprise détient des positions mondiales fortes dans ses trois secteurs, auprès des industriels comme des consommateurs, grâce à ses marques puissantes, ses innovations et ses technologies. Le secteur Adhesive Technologies est leader mondial des adhésifs – sur tous ses segments industriels dans le monde. Avec ses activités Laundry & Home Care et Beauty Care, Henkel détient des positions de leader sur un grand nombre de marchés et de catégories dans le monde. Créé en 1876, Henkel s'appuie sur plus de 140 ans de réussite. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 19 milliards d'EUR et un résultat d'exploitation ajusté de près de 2,6 milliards d'EUR. Henkel emploie près de 53 000 personnes à travers le monde - une équipe passionnée, riche de sa grande diversité, unie par une culture forte, la volonté de créer ensemble de la valeur durable et des valeurs d'entreprise partagées. Reconnu comme un leader en matière de développement durable, Henkel détient des positions de premier plan dans différents classements et indices internationaux. Les actions préférentielles Henkel sont listées à l'indice boursier allemand DAX. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.henkel.fr.

Contacts presse

Henkel
Stéphanie Coignard
Tél : 01 46 84 92 23
stephanie.coignard@henkel.com

Agence Burson Cohn & Wolfe
Paolo Ghilardi
Tél : 06 88 38 28 71
paolo.ghilardi@bcw-global.com